

0171455P
ACADEMIE DE POITIERS
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT
40 AVENUE MARCEL DASSAULT
17300 ROCHEFORT
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2020

Réuni le : 12/11/2020

Sous la présidence de : Yann-Herve Chartier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137
- l'avis de la commission permanente du 12/11/2020
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 12/11/2020

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Plan de continuité pédagogique et éducative.

le CA adopte le plan de continuité pédagogique et éducative tel que proposé en concertation avec les enseignants lors du conseil pédagogique du 09/11/2020 et des membres du CHS réunis le 09/11/2020. Un avis positif du rectorat a également émis sur ce plan le 12/11/2020

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0